

## ***Etude de cas n°1***



[Source de l'image : ICI](#)

Paul est un élève de 5<sup>e</sup> générale.

Il est assidu en classe, cherche à participer et s'applique malgré une dyspraxie détectée en CM1.

Sa famille est attentive à la scolarité mais n'a pas été volontaire pour constituer un dossier auprès de la MDPH lorsque cela a été proposé en fin de CM2.

Paul bénéficie d'un P.A.P et d'un suivi en dehors du collège.

Ses adaptations pédagogiques sont relatives à la prise de note (photocopies des cours, aide d'un camarade, cours dactylographiés distribués par le professeur)

Sa motricité fine est difficile. Il est fatigable plus rapidement que les autres élèves.

La réalisation de la consigne, souvent perçue comme difficile, amène Paul à se décourager et à bavarder en classe.

Les évaluations montrent des compétences mal acquises et des résultats scolaires en baisse depuis l'entrée au collège.